

Espèces envahissantes et infrastructures PROTECTION DES BIENS MUNICIPAUX



Lorsque des espèces envahissantes sont introduites dans des environnements urbains, elles peuvent avoir un impact sur les infrastructures, les écosystèmes urbains, l'économie et le bien-être des communautés. Investir dans la prévention peut générer des avantages économiques durables et protéger les actifs municipaux.

Parmi les actifs municipaux en péril, on compte :



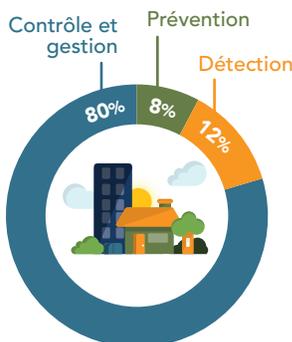
INFRASTRUCTURE VERTE

Arbres en zone urbaine
Zones humides
Prairies et forêts Parcs et jardins

INFRASTRUCTURE GRISE

Routes et trottoirs
Bâtiments publics Gestion des eaux pluviales
Traitement des eaux potables et usées

les coûts associés à la surveillance et à la gestion des espèces envahissantes qui pèsent lourdement sur les municipalités et les offices de protection de la nature.



Selon une étude de 2019, 80 % des dépenses des municipalités ontariennes et des offices de protection de la nature en matière d'espèces envahissantes sont consacrées à la surveillance et à la gestion.¹ **Augmenter les investissements dans la prévention pourrait réduire les coûts à long terme.**

En Ontario, on estime que les municipalités et les offices de protection de la nature dépensent **50,8 millions \$/année¹** pour surveiller les espèces envahissantes.



Renouée du Japon

Les racines solides et les pousses robustes de cette plante peuvent endommager le béton et l'asphalte, mettant ainsi en péril les bâtiments, les trottoirs et les routes. Le contrôle manuel de cette plante est onéreux et exigeant en main-d'œuvre.



Moules zébrées et moules quagga

Les moules zébrées et quagga ont des répercussions importantes sur les prises d'eau municipales. En 2019, les dépenses municipales de l'Ontario pour les moules zébrées et les moules quagga étaient estimées à 8,9 millions de dollars par an.¹

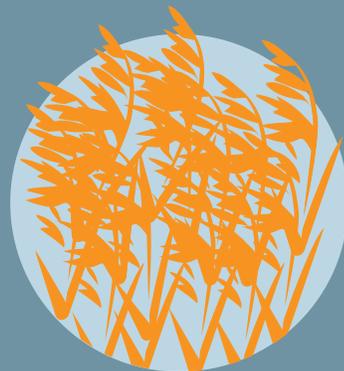


Agrile du frêne

On estime que les dommages causés aux frênes privés et municipaux au Canada atteindront 451 millions de dollars sur une période de 30 ans.² En 2019, les municipalités de l'Ontario ont alloué près de 22 millions de dollars par an à la gestion de l'agrile du frêne.¹

Les espèces envahissantes représentent un danger pour les écosystèmes urbains et la sécurité des communautés.

Le phragmite envahissant est une graminée vivace invasive, souvent présente dans les fossés au bord des routes, qui forme des monocultures denses et peut atteindre jusqu'à cinq mètres de hauteur. Il réduit la biodiversité et menace les habitats essentiels et les espèces en péril. Son système racinaire dense peut entraver les infrastructures de drainage, provoquant des inondations, tandis que la hauteur de la tige peut avoir un impact sur la visibilité aux intersections et dans les virages, mettant les conducteurs en danger. Le coût des projets de gestion du phragmite envahissant varie entre 865 \$ et 1 112 \$ par hectare³. En 2019, les dépenses municipales pour le contrôle du phragmite en Ontario étaient estimées à plus de 2,8 millions \$¹. Il est essentiel d'empêcher l'introduction du phragmite envahissant et de prioriser le contrôle des petites parcelles gérables pour diminuer les dépenses annuelles.



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE : Il est important pour les municipalités d'investir dans la lutte contre les espèces envahissantes et dans la détection et l'intervention rapide en cas de nouvelles infestations, et ce, dès que possible.



¹ Vyn, R. (2019). Résultats de l'enquête de 2019 sur les dépenses estimées pour la gestion des espèces envahissantes en Ontario. Rapport préparé pour le Centre des espèces envahissantes.

² McKenney, D. W., Pedlar, J. H., Yemshanov, D., Barry Lyons, D., Campbell, K. L. et Lawrence, K. (2012). Estimation du coût

potentiel de l'agrite du frêne (*Agrilus planipennis* Fairmaire) dans les municipalités canadiennes. *Arboriculture and Urban Forestry*, 38(3), 81.

³ Conseil de la biodiversité de l'Ontario. (2012). Stratégie de la biodiversité de l'Ontario.

⁴ Humble, L. M. et Allen, E. A. (octobre 2004). *6^{ème} Conférence canadienne sur la forêt urbaine*. Kelowna, C.-B.



Invasive
Species
Centre

Le **CENTRE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES** est un organisme à but non lucratif qui relie les intervenants, les connaissances et la technologie pour prévenir et réduire la propagation des espèces envahissantes qui nuisent à l'environnement, à l'économie et à la société du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire aux nouvelles sur les espèces envahissantes, visitez le site www.invasivespeciescentre.ca.

